

**Aires infestées**  
**par l'arpenteuse de la pruche**  
**au Québec en 2010**

**Direction de l'environnement et de la protection des forêts**

**Version 1.0**

**29 octobre 2010**

## **Suivi des modifications**

Version 1.0 : 29 octobre 2010

## **Remerciements**

Nous voulons remercier monsieur Yves Boilard pour la réalisation des travaux de survol aérien.

Nous tenons aussi à souligner le travail de monsieur Louis Deschamps et madame Danièle Pouliot pour la numérisation des informations et la préparation des cartes et des tableaux. Monsieur Antoine Leboeuf et madame Marie-Pierre Samson de la Direction des inventaires forestiers ont apporté une contribution significative à la planification des relevés aériens des dommages en ciblant préalablement certains secteurs défoliés grâce à l'imagerie satellitaire.

## **Réalisation**

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
Direction de l'environnement et de la protection des forêts  
Service des relevés et des diagnostics  
2700, rue Einstein, local D.2.370a  
Québec (Québec)  
G1P 3W8  
Téléphone : (418) 643-9679  
Télécopieur : (418) 643-0381  
Courriel : [DEPF@mrnf.gouv.qc.ca](mailto:DEPF@mrnf.gouv.qc.ca)

## **Diffusion**

Cette publication est disponible en ligne uniquement à l'adresse :

<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/fimaq/insectes/fimaq-insectes-portrait-relevés.jsp>

© Gouvernement du Québec  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 3<sup>ième</sup> trimestre, 2010

## **Introduction**

Les forêts sont essentielles au bien-être des Québécois. Le gouvernement est donc soucieux de les mettre en valeur et de les protéger, notamment pour limiter certains effets négatifs causés par les insectes et les maladies des arbres.

Le relevé aérien des dommages causés par les principaux ravageurs forestiers est effectué annuellement depuis 1967 par la Direction de l'environnement et de la protection des forêts du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). Il permet d'évaluer l'intensité et l'étendue des dégâts résultant d'épidémies d'insectes, mais se prête aussi à d'autres utilisations comme la délimitation des superficies touchées par les feux de forêt, l'évaluation de l'efficacité des traitements aériens d'insecticides biologiques ou, encore, l'évolution du dépérissement des érablières.

Depuis 2003, l'inventaire aérien est réalisé à l'aide d'un logiciel de « Relevé Aérien à Référence Spatiale » (RARS) développé au MRNF pour optimiser la saisie et le traitement de l'information. Cette solution permet de numériser, du haut des airs et en temps réel, les perturbations naturelles sur un ordinateur à écran tactile affichant une carte thématique personnalisée qui déroule en fond d'écran selon l'itinéraire de l'avion. Le tracé numérique des observations s'effectue sur la carte, à l'aide d'un stylet. Les données peuvent ensuite être transmises facilement et s'adaptent à tout type de support cartographique pour une diffusion et une analyse rapide des résultats.

**DÉFOLIATION DE LA POUSSE ANNUELLE EN 2010**  
**PLANIMÉTRIE DE L'INVENTAIRE AÉRIEN ( HECTARES )**  
**ARPENTEUSE DE LA PRUCHE**

**Côte-Nord**

Tenure	Légère	Modérée	Grave	Total	
U.G. 095 Réserve forestière	46	1 158	11 732	12 936	
U.G. 095 Parc national fédéral	0	0	30	30	
<b>Total</b>	<b>46</b>	<b>1 158</b>	<b>11 762</b>	<b>12 966</b>	2010

le 26 octobre 2010

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

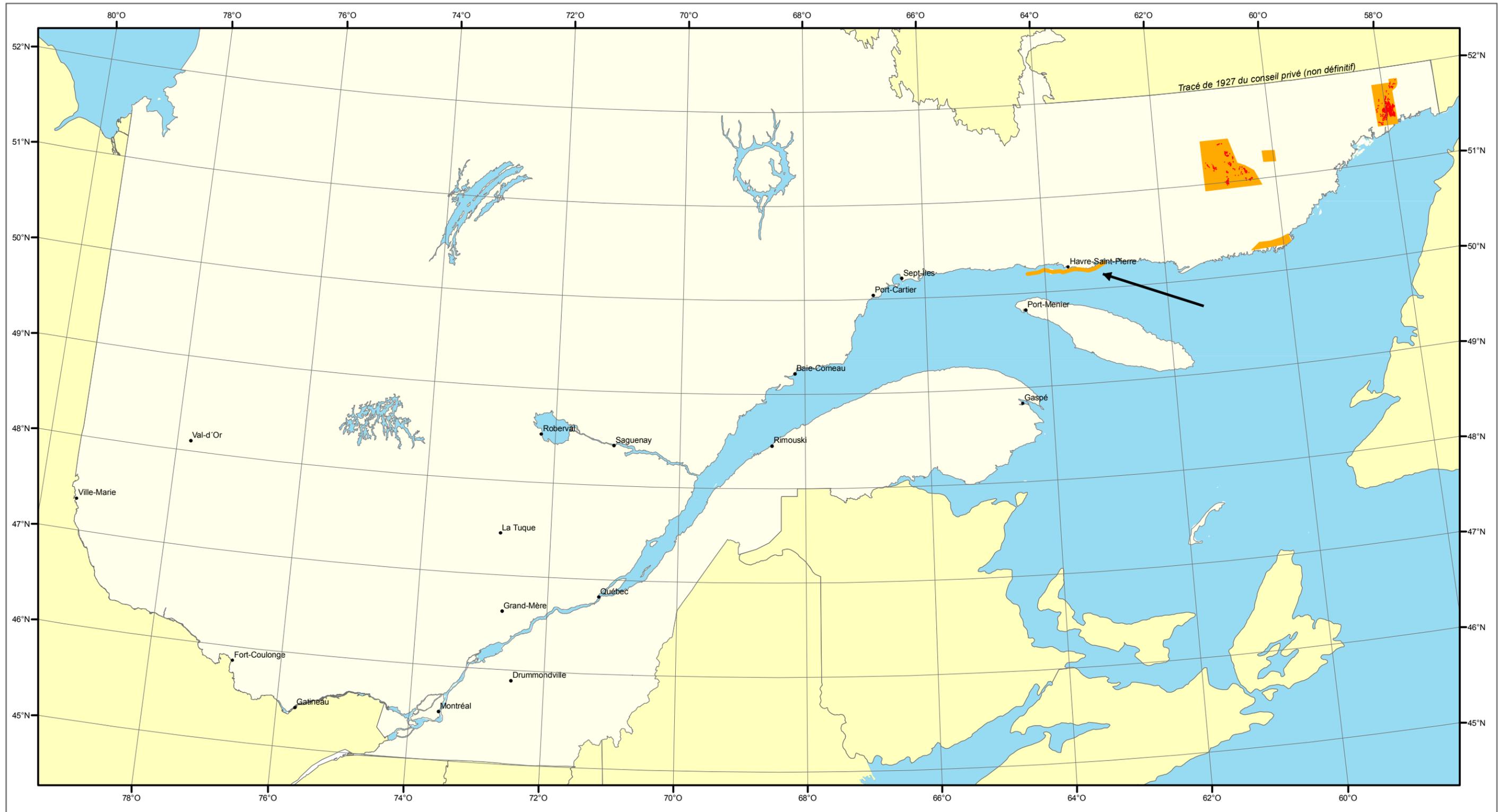
Direction de l'environnement et de la protection des forêts

Les classes de défoliation annuelle par relevé aérien correspondent aux taux suivants :

Légère = 1 à 34 %; Perte de feuillage dans le 1/3 supérieur de la cime de quelques arbres.

Modérée = 35 à 69 %; Perte de feuillage dans le 1/3 supérieur de la cime de la majorité des arbres et sur toute la longueur de la cime de certains arbres.

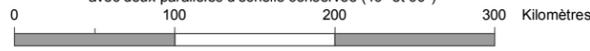
Grave = 70 à 100 %; Perte de feuillage sur toute la longueur de la cime de la majorité des arbres; souvent on y observe de la mortalité.



**Territoire survolé**  
pour les relevés aériens de l'arpenteuse de la pruche  
en 2010

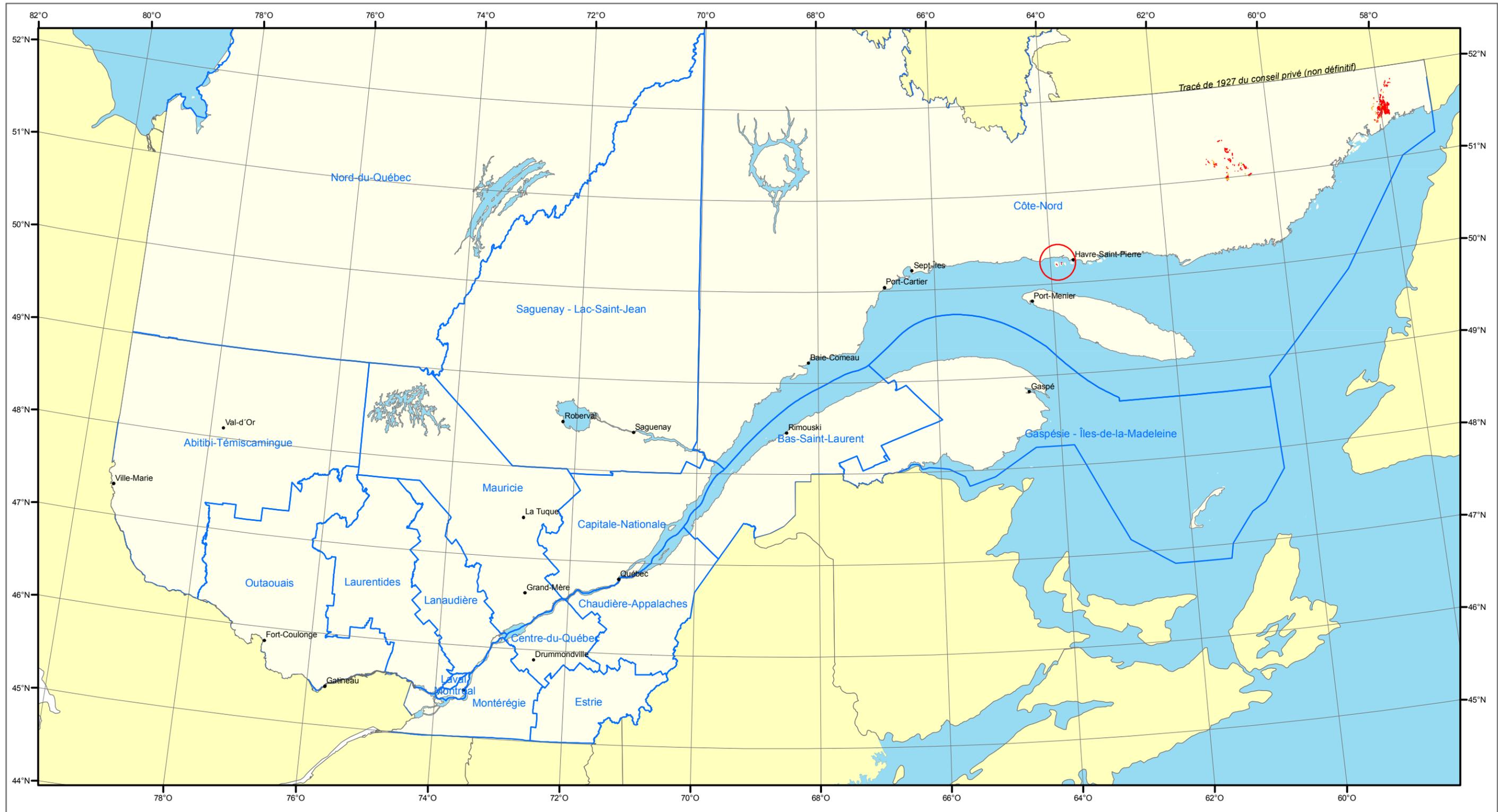
Source : Direction de l'environnement et de la protection des forêts

Projection cartographique : Conique conforme de Lambert  
avec deux parallèles d'échelle conservée (46° et 60°)



	Défoliation arpeuteuse 2010
	Limite de survol
	Lignes de vol (patrouille)





**Arpenteuse de la pruche**  
 Défoliation annuelle 2010  
 Province de Québec

Source : Direction de l'environnement et de la protection des forêts

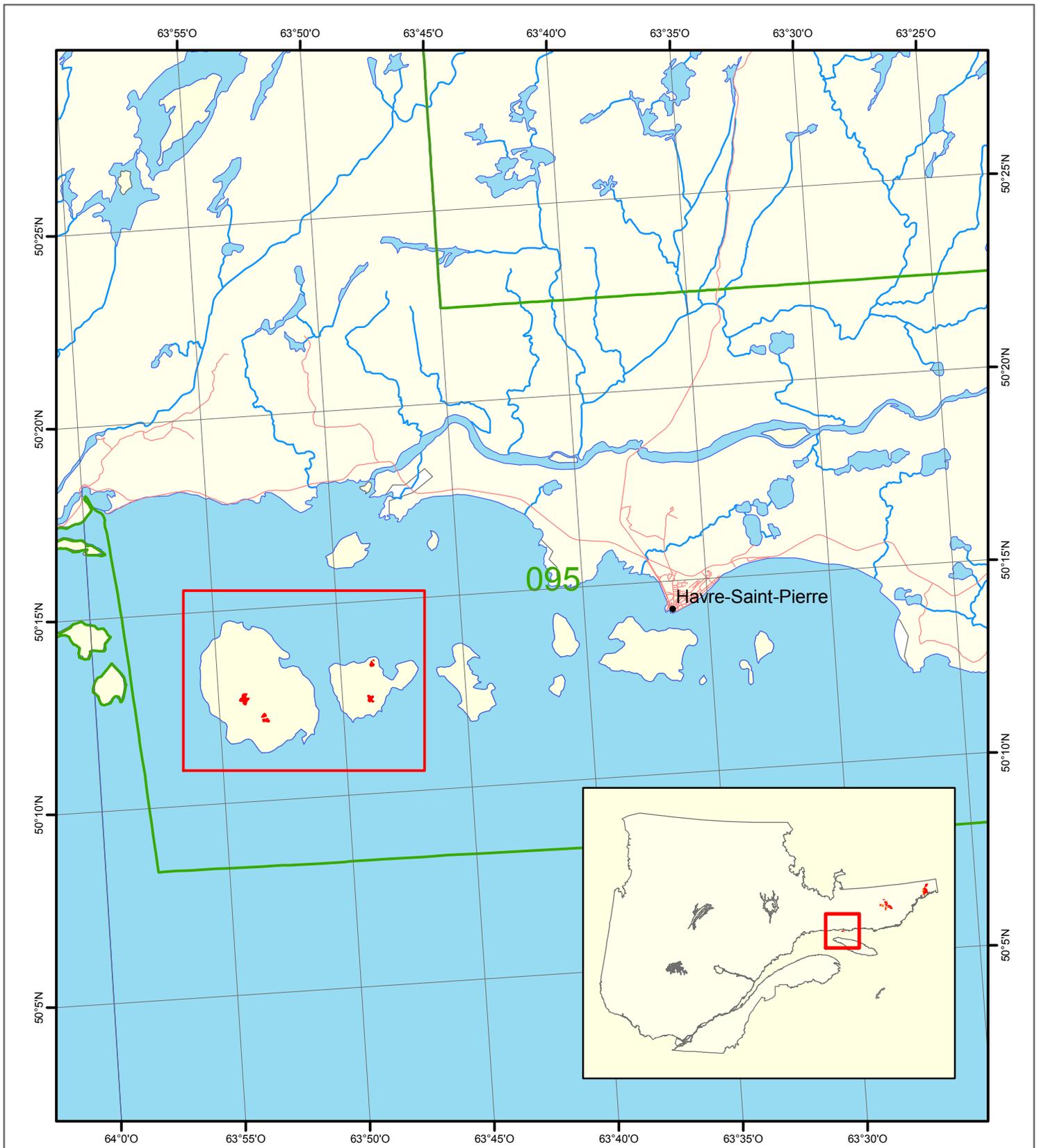
Projection cartographique : Conique conforme de Lambert  
 avec deux parallèles d'échelle conservée (46° et 60°)

0 100 200 300 Kilomètres

**Défoliation 2010**

- Légère
- Modérée
- Grave

Région Administrative



**Arpenteuse de la pruche**  
 Défoliation annuelle 2010  
 Côte-Nord (secteur des Îles de Mingan)

Source : Direction de l'environnement et de la protection des forêts

Projection cartographique : Conique conforme de Lambert  
 avec deux parallèles d'échelle conservée (46° et 60°)

0 5 10 15 Kilomètres

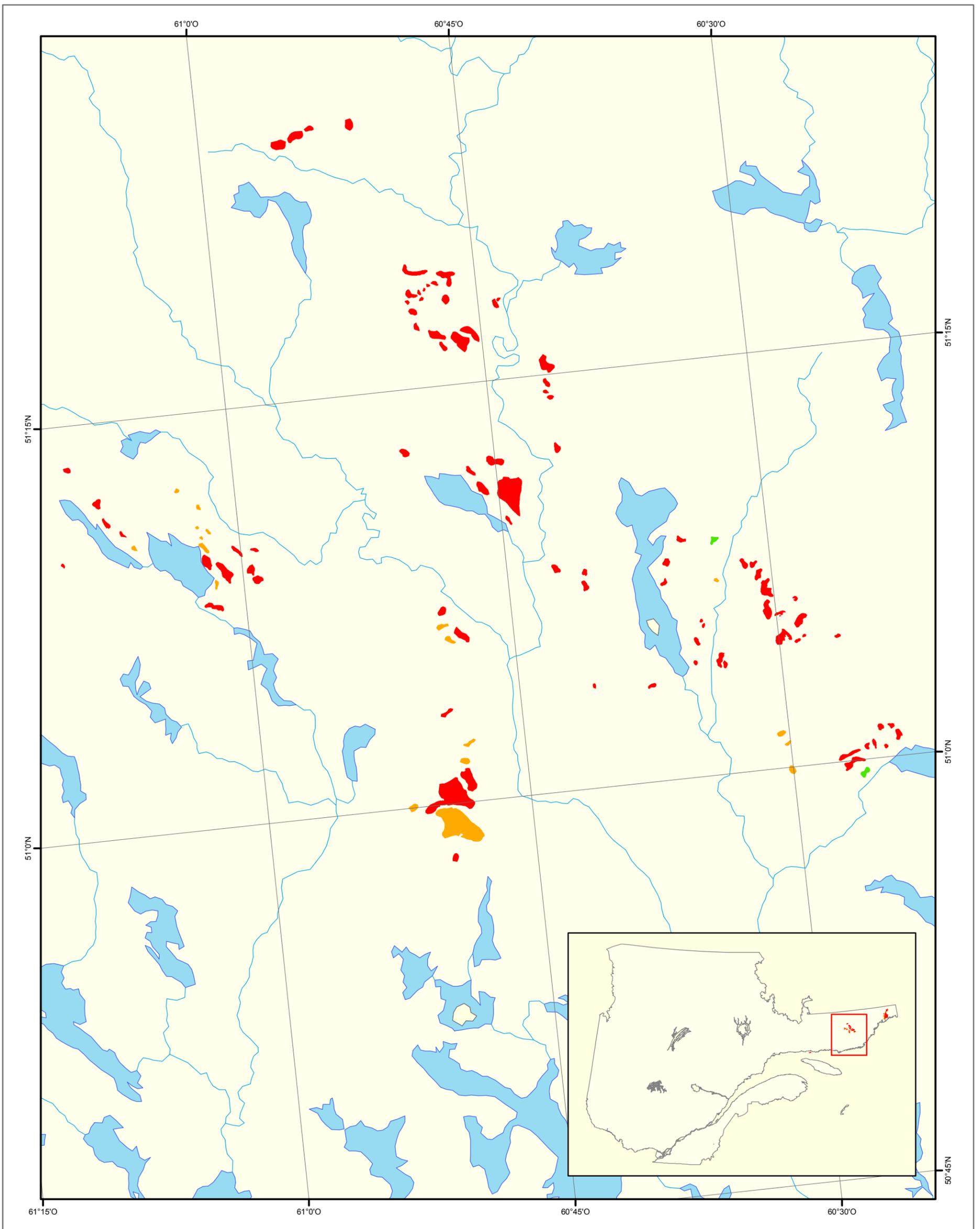
1:250 000

**Défoliation 2010**

- Légère
- Modérée
- Grave
- Unité de gestion

Ressources naturelles  
 et Faune

Québec



**Arpenteuse de la pruche**  
 Défoliation annuelle 2010  
 Côte-Nord (secteur La Romaine)

Source : Direction de l'environnement et de la protection des forêts

Projection cartographique : Conique conforme de Lambert  
 avec deux parallèles d'échelle conservée (46° et 60°)

0 5 10 15 Kilomètres

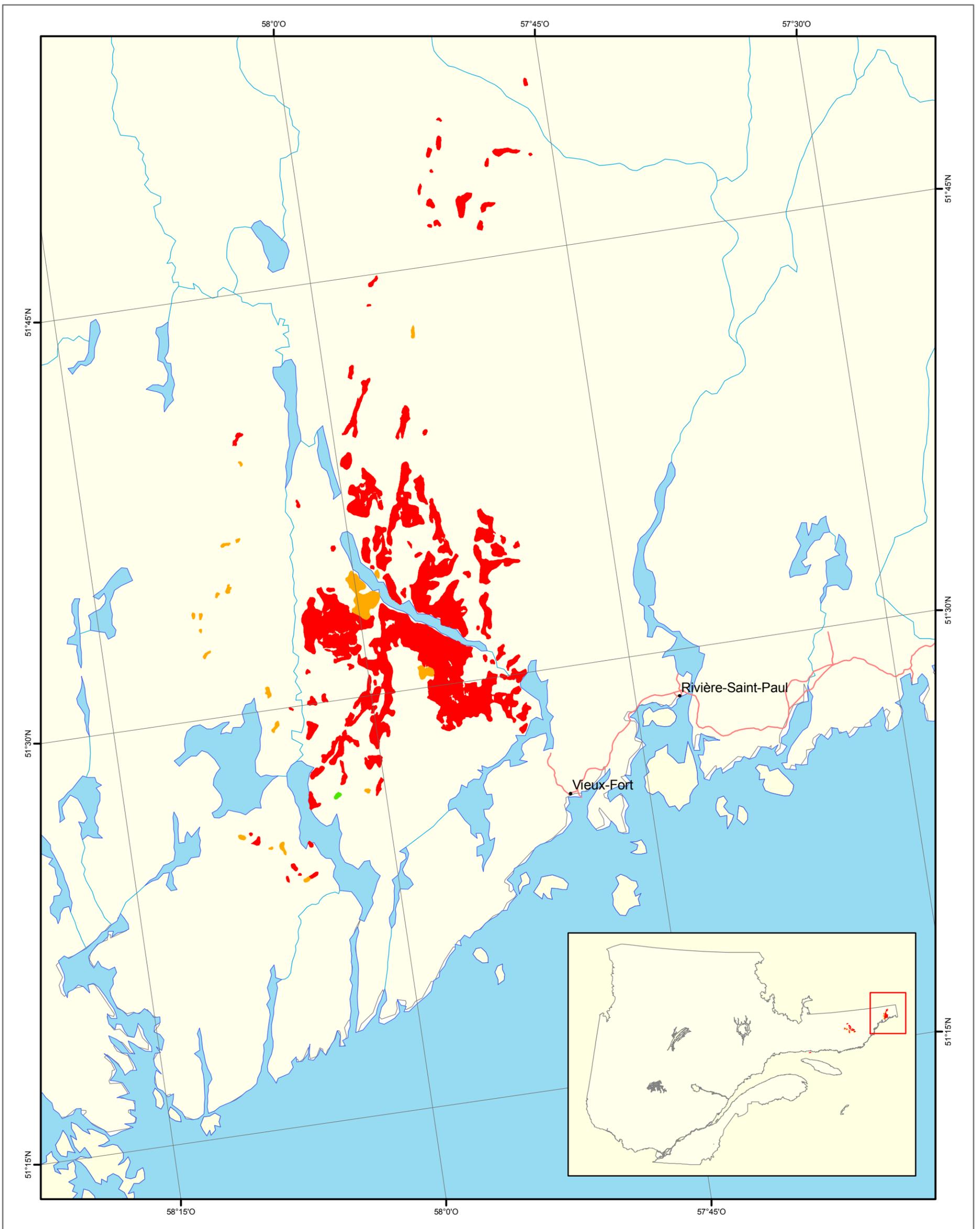
1:250 000

**Défoliation 2010**

- Légère
- Modérée
- Grave

Ressources naturelles  
 et Faune  
**Québec**

octobre 2010



**Arpenteuse de la pruche**  
 Défoliation annuelle 2010  
 Côte-Nord (secteur Vieux-Fort)

Source : Direction de l'environnement et de la protection des forêts

Projection cartographique : Conique conforme de Lambert  
 avec deux parallèles d'échelle conservée (46° et 60°)

0 5 10 15 Kilomètres

1:250 000

**Défoliation 2010**

- Légère
- Modérée
- Grave

Ressources naturelles  
 et Faune  
**Québec**

octobre 2010